

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

6 octobre 2008

MISE EN OEUVRE DU GRENELLE DE L'ENVIRONNEMENT - (n° 955)

Commission	
Gouvernement	

**AMENDEMENT**

N° 964

présenté par

M. Letchimy, M. Lurel, M. Manscour, Mme Taubira, Mme Jeanny Marc,  
Mme Berthelot, M. Lebreton, M. Fruteau, Mme Girardin, M. Jalton,  
M. Tourtelier, M. Brottes, M. Lesterlin  
et les membres du groupe Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

-----  
**ARTICLE 12**

À la première phrase de l'alinéa 6, après le mot :

« désenclavement »,

insérer les mots :

« des villages et bourgs isolés, et ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Dans les certaines régions d'outre-mer, l'exigence du désenclavement des bourgs est forte.  
Il s'agit ici de la prendre en compte.